



## L'identité de l'organisme

L'Association d'Éducation Populaire (AEP) « Le Roc » est régie par la loi de 1901. Son objectif principal est de promouvoir les activités de temps libre. Elle propose à ses adhérents une quinzaine d'activités sportives et de loisirs.

## Fonctionnement

L'association fonctionne grâce à une équipe composée de :

- Bénévoles : Qui contribuent activement à l'organisation et à la mise en œuvre des activités.
- Salariée permanente : Qui assure la coordination et la gestion quotidienne de l'association.
- Salariés temporaires : Recrutés notamment pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- Prestataires : Recrutés sur des activités spécifiques
- Personnels municipaux : Mis à disposition pour soutenir les activités de l'association.

## Agréments et Affiliations

**Agrément ministériel** : L'AEP « Le Roc » est agréée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

**Affiliations** : L'association est affiliée à diverses fédérations sportives, ce qui lui permet de bénéficier de ressources et de soutiens pour ses activités.

Ces éléments garantissent la qualité et la diversité des activités proposées, tout en assurant un encadrement compétent et sécurisé pour les adhérents.

## Coordonnées

86 Chemin Notre Dame, 04120 Castellane

[aepleroc04@gmail.com](mailto:aepleroc04@gmail.com)

0672353131

## Sommaire

I.	Introduction.....	p2
II.	Objectifs	
	A. Les objectifs généraux.....	p3
	B. Les objectifs spécifiques.....	p3
	C. Les objectifs immuables et transversaux.....	p4
III.	Fonctionnement.....	p6
	A. Période.....	p6
	B. Public.....	p6
	C. Horaires.....	p6
	D. tarifs.....	p6
	E. Inscriptions.....	p7
	F. Lieux.....	p7
	G. Journée type.....	p7
	H. Absences.....	p7
	I. Séjour.....	p7
	J. Types d'activités et organisation du temps....	p7
	K. Organisation de l'espace.....	p8
	L. Déplacement.....	p9
	M. Hygiène et santé.....	p9
IV.	Encadrement.....	p9
V.	Accueil spécifique.....	p9
VI.	Evaluation.....	p10

## **I. Introduction**

Ce projet pédagogique s'inscrit dans les valeurs du projet éducatif de l'association et de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Notre objectif principal est d'organiser un accueil de loisirs pour les enfants de Castellane et des communes environnantes, en répondant au mieux aux besoins des familles. Nous souhaitons tirer parti des ressources de notre territoire pour créer une dynamique d'animation jeunesse.

En complément de l'école et de la famille, les activités de loisirs encouragent la participation et la responsabilité de chacun, qu'il soit adulte ou mineur. Elles favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté.

Cinq axes éducatifs prioritaires ont été définis :

### Épanouissement global de l'enfant :

Accompagner l'enfant dans son développement intellectuel, émotionnel et psychomoteur, en tenant compte de son environnement familial.

### Éducation à l'environnement :

Inscrire l'éducation à l'environnement comme un objectif transversal et permanent, en incluant les enjeux alimentaires.

### Transmission des traditions et savoir-faire :

Encourager la transmission des traditions et des savoir-faire en suscitant, initiant et valorisant les échanges intergénérationnels.

### Stimulation de la curiosité et de l'esprit critique :

Stimuler la curiosité, la découverte, l'esprit critique et l'ouverture au monde en encourageant l'expérimentation et en acceptant l'échec comme une étape du parcours d'apprentissage.

### Valorisation de la différence et de la mixité :

Positionner la différence comme une ressource et la mixité comme un atout, en favorisant l'inclusion et la diversité.

Ces axes guideront nos actions pour offrir aux enfants un cadre éducatif riche et stimulant, propice à leur épanouissement personnel et collectif.

## II. Objectifs

### A. Les objectifs généraux

Le projet pédagogique de l'accueil s'articule autour de quatre priorités éducatives complémentaires, qui guident l'ensemble des actions mises en place par l'équipe d'animation.

#### Maintenir une organisation générale structurée et sécurisante

L'accueil vise à garantir un cadre stable, rassurant et de qualité pour les enfants. L'organisation est pensée pour respecter les besoins, les rythmes et les capacités de chacun, tout en assurant les conditions d'hygiène, de sécurité et de bien-être. Une attention particulière est portée à la communication avec les familles et à la cohérence des actions éducatives menées par l'équipe.

#### Développer les capacités à vivre en collectivité

Le projet favorise l'apprentissage de la vie en groupe à travers le respect des règles, des autres et du matériel. Les enfants sont accompagnés dans le développement de la coopération, de l'entraide et de la solidarité, afin de leur permettre de trouver leur place au sein du collectif et de participer à une dynamique de groupe positive.

#### Permettre le développement global de l'enfant

L'accueil contribue à l'épanouissement personnel de chaque enfant en stimulant sa curiosité, sa créativité et son imaginaire. Des activités variées, culturelles, artistiques, sportives et de découverte sont proposées afin de favoriser l'ouverture au monde, l'accès à la culture et le développement de l'estime de soi.

#### Favoriser l'autonomie et l'investissement dans des projets personnels et collectifs

Le projet encourage les enfants à devenir acteurs de leur temps de loisirs en leur offrant des espaces de choix, d'initiative et de responsabilité. Ils sont accompagnés dans la construction et la réalisation de projets, individuels ou collectifs, leur permettant de développer leur autonomie, leur capacité à s'exprimer et leur sens de l'engagement.

### B. Les objectifs spécifiques

Découvrir la Vallée du Verdon sous différents angles

#### Objectif sportif :

Explorer les activités sportives offertes par la région du Verdon, adaptées à son environnement naturel exceptionnel. Les enfants pourront s'initier à diverses disciplines telles que les sports d'eau vive (canoë, kayak, rafting), la spéléologie, les randonnées pédestres, et les courses d'orientation. Ces activités favoriseront le développement physique, l'esprit d'équipe et la découverte de soi dans un cadre sécurisé et stimulant.

### Objectif culturel et historique :

Favoriser l'ouverture culturelle des enfants en leur faisant découvrir le patrimoine artistique, culturel et historique de la Vallée du Verdon. Des interventions artistiques menées avec des partenaires locaux et extérieurs, ainsi que des visites de musées et de sites historiques, permettent aux enfants de mieux comprendre l'histoire du territoire, ses traditions et ses différentes formes d'expression culturelle.

### Objectif environnemental :

Sensibiliser les enfants à la richesse de la faune et de la flore locales. Des balades et jeux dans les hameaux environnants pourront être organisés pour découvrir le patrimoine rural. Une attention particulière sera portée à la sensibilisation au tri sélectif, au respect de la nature et à la préservation de la biodiversité, dans une continuité avec les actions déjà mises en place à l'école. En tant que futurs citoyens, les enfants sont directement concernés par les enjeux écologiques et la protection de l'environnement ; ces actions visent à leur faire prendre conscience qu'il n'y a pas d'âge pour adopter des comportements responsables et contribuer à la préservation de notre planète.

Ces objectifs spécifiques visent à offrir une expérience complète et enrichissante aux enfants, en les sensibilisant à la diversité des richesses naturelles, culturelles et historiques de la Vallée du Verdon.

## C. Les objectifs immuables et transversaux

→ Apprendre à être un citoyen responsable

### Favoriser le respect, l'ouverture et le vivre-ensemble

L'accueil vise à développer chez les enfants le respect de soi et des autres, en favorisant l'écoute, la compréhension des émotions et l'expression des opinions de manière argumentée. Les enfants sont accompagnés dans la construction de leur identité, le développement de l'estime de soi et l'affirmation de leurs choix, tout en apprenant à prendre en compte le point de vue d'autrui.

La découverte des différences culturelles, sociales et individuelles (cultures, religions, laïcité, handicap) permet de sensibiliser les enfants à la tolérance, à l'inclusion et à l'ouverture d'esprit. Ces temps favorisent l'empathie, le respect mutuel et la compréhension de la diversité au sein de la société.

### Développer les valeurs humaines et citoyennes

Le projet encourage l'altruisme, la solidarité et l'entraide, tout en stimulant l'esprit critique, la créativité et la coopération. À travers des échanges, des débats et des projets collectifs, les enfants apprennent à interagir de manière positive, à exprimer leurs idées et à participer activement à la vie du groupe, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel.

### Aider les enfants à se situer dans la société

L'accueil accompagne les enfants dans la compréhension de leur place au sein de la société et dans le développement de leur identité citoyenne. Les interactions sociales, la prise en compte des autres et les échanges quotidiens renforcent les compétences relationnelles et la capacité à vivre ensemble dans le respect.

### Favoriser l'autonomie et les échanges

L'autonomie est développée à travers des temps passés hors du cadre familial, l'apprentissage de l'organisation du quotidien et la participation à des projets collectifs. Des séjours de courte durée et des rencontres avec d'autres jeunes ou des professionnels du territoire viennent enrichir ces expériences et encourager l'ouverture aux autres.

### Encourager les échanges intergénérationnels

Des temps de rencontre avec les aînés (Cap Verdon, EHPAD) sont proposés afin de favoriser le lien intergénérationnel. Ateliers partagés, projets communs et balades contées permettent aux enfants de découvrir d'autres parcours de vie, de transmettre et recevoir des savoirs, et de mieux comprendre le patrimoine local et culturel.

### **III. Fonctionnement**

#### **A. Périodes :**

L'accueil de loisirs se déroulera durant les vacances scolaire de la zone B, sur environ dix semaines, répartis comme suit :

Vacances de printemps : du lundi 13 au vendredi 24 avril 2026

Vacances d'été : du mardi 7 juillet au jeudi 20 août 2026

Des séjours peuvent être organisés pendant l'été pour développer l'autonomie des enfants et leur permettre de participer à des activités variées.

#### **B. Public :**

Les enfants accueillis doivent avoir au moins 3 ans et être propres au premier jour du centre et peuvent être accueillis jusqu'à la fin de leur CM2, où 6ème pour les séjours accessoires.

Ils sont répartis en trois groupes :

- Les petits : maternelle
- Les moyens : CP/CE1/CE2
- Les grands : CM1/CM2
- Les pré adolescents : CM1 à la 5ème (uniquement sur les séjours)

Lorsque l'effectif ne permet pas de faire trois groupes, un seul groupe sera constitué.

#### **C. Horaires :**

L'accueil des enfants se fait entre 8h45 et 10h le matin, et entre 17h00 et 17h30 le soir.

Le temps du déjeuner est inclus dans le cadre de l'accueil. Une attention particulière est portée au rythme de l'enfant, avec des temps calmes et des siestes prévus pour les plus petits.

#### **D. Tarifs :**

Chaque famille doit être à jour de sa cotisation annuelle de 28 €.

Les inscriptions se font à la semaine, et si des places restent disponibles, à la journée.

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial :

Quotient de référence du mois de mars pour les accueils de l'année

Quotient supérieur ou égal à 800 : 60 € la semaine, 15 € la journée.

Quotient compris entre 600 et 800 : 57,50 € la semaine, 14,50 € la journée.

Quotient inférieur à 600 : 55 € la semaine, 14 € la journée.

Pour certaines activités, un supplément peut être demandé.

#### E. Inscriptions :

Les fiches d'inscription sont transmises aux parents via l'école ou disponibles au bureau de l'Association d'Éducation Populaire. Des permanences sont assurées les mardis et jeudis de 17h30 à 19h pour déposer les dossiers et obtenir toutes les informations nécessaires.

#### F. Lieux :

Printemps : École maternelle pour tous les enfants.

Été : École maternelle et salle des fêtes.

#### G. Journée type

8h30-8h45 : arrivée de l'équipe d'animation, ouverture des locaux, mise en place et échanges sur le programme et l'organisation de la journée.

8h45-9h45 : accueil des enfants, temps de jeux libre encadré par l'équipe d'animation.

10h00-11h45 : activité.

11h45-12h : temps calme et préparation du repas.

12h-13h : repas (attention particulière de l'équipe à ce que les enfants mangent correctement et dans le calme).

13h-14h : rangement et temps calme.

14-16h30 : activité.

16h30-17h : goûter.

17h-17h30 : temps libre et départ des enfants.

17h30-17h45 : rangement et retour sur la journée pour l'équipe d'animation.

Lors de l'accueil et des départs des enfants une attention particulière de la part de l'équipe d'animation est importante. C'est le moment de rencontrer, d'échanger avec les parents et de prendre connaissance des informations importantes sur les enfants.

C'est aussi le moment de mettre à jour la feuille des présences pour la journée.

#### H. Absences

Les absences des enfants sont autorisées uniquement lors d'une journée, et ce uniquement pour des rendez-vous médicaux.

Le remboursement des journées payées sera effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical, qui devra être fourni rapidement dès la fin de l'absence. (Nous ne pourrions plus fonctionner si les inscrits ne viennent plus pour des raisons personnelles sans prévenir, car nous embauchons du personnel en fonction du nombre d'inscrits.)

#### I. Séjour

Lors des séjours, les enfants participent à la gestion des tâches quotidiennes sous la supervision des animateurs. L'animateur veille au bon déroulement de la vie quotidienne (douche, hygiène dentaire, repas, sommeil, etc.)

## J. Types d'activités et organisation du temps

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants et pensées pour respecter leurs besoins physiologiques, affectifs et sociaux. L'alternance entre temps d'activités et temps de repos structure la journée afin de garantir un accueil équilibré, sécurisant et agréable pour tous. Le respect du matériel et des espaces fait partie intégrante de la démarche éducative.

L'équipe d'animation fait preuve de souplesse et d'adaptabilité : une activité peut être modifiée ou remplacée en fonction de la météo, de l'état de fatigue ou de l'ambiance du groupe. Les enfants sont encouragés à exprimer leurs envies et à participer aux choix d'activités, favorisant ainsi leur implication et leur autonomie.

Les temps calmes permettent de rythmer la journée (digestion, repos, retour au calme). Ils peuvent être libres ou encadrés et ne constituent en aucun cas une sanction.

Les activités libres développent l'imaginaire, l'autonomie et la socialisation. Le matériel est mis à disposition et les animateurs restent présents pour garantir la sécurité tout en laissant aux enfants une liberté de jeu.

Les activités dirigées, quant à elles, sont préparées par l'équipe en lien avec le programme d'animation et les objectifs pédagogiques. Elles peuvent être sportives, culturelles, artistiques ou scientifiques, et parfois menées avec des partenaires ou intervenants extérieurs du territoire. Des grands jeux fédérateurs peuvent également être proposés, mêlant réflexion, coopération et activité physique.

La sieste, pour les plus jeunes, se déroule dans un cadre rassurant et adapté au rythme de chacun.

Lors des séjours, les types d'activités restent similaires, mais le rythme est ajusté afin de préserver le bien-être des enfants. Des temps libres, calmes, organisés ou des veillées sont proposés en fonction du déroulement du séjour.

Des journées d'autonomie peuvent être mises en place pour les moyens et les grands. Elles permettent aux enfants de choisir entre plusieurs ateliers thématiques (nature, bricolage, arts, discussion...) dans un cadre structuré, favorisant la prise d'initiative, le sens des responsabilités et le respect des règles collectives.

En fin de semaine, des temps sont consacrés à des activités choisies par les enfants, favorisant la détente, l'expression, la discussion et la prise de décision collective. Un temps de restitution permet également aux enfants de partager leurs expériences et de valoriser ce qu'ils ont vécu.

## K. Organisation de l'espace

Les locaux mis à disposition par la mairie (école maternelle et salle des fêtes selon les périodes) sont adaptés à l'accueil de mineurs et répondent aux normes de sécurité en vigueur. Des espaces spécifiques sont aménagés : salles d'activités, espaces de repos, infirmerie, cour extérieure, préau et jardin. D'autres équipements communaux (piscine, gymnase, bibliothèque, stade...) peuvent être utilisés dans le cadre des activités.

Lors des séjours, l'hébergement se fait dans des structures agréées ou en camps, dans le respect de la réglementation SDJES. L'association dispose du matériel nécessaire à l'organisation de ces séjours.

#### L. déplacements

Tous les déplacements s'effectuent dans le respect strict des règles de sécurité. Les animateurs disposent du matériel nécessaire (trousse de secours, listes, contacts d'urgence) et assurent un encadrement adapté, que les déplacements se fassent à pied, en minibus ou en car. Les consignes de sécurité sont systématiquement rappelées aux enfants et les effectifs vérifiés à chaque étape.

#### M. hygiène et santé

L'hygiène des locaux et des enfants fait l'objet d'une attention particulière. Le lavage des mains, le brossage des dents et le respect des règles d'hygiène quotidienne sont encouragés.

Chaque enfant dispose d'une fiche sanitaire permettant une prise en charge adaptée. Les soins sont consignés dans un registre et aucun médicament n'est administré sans ordonnance. En cas de situation grave, les procédures réglementaires sont immédiatement appliquées.

### IV. L'encadrement

L'organisation repose sur une répartition claire des rôles entre l'association, la direction et les animateurs. La direction assure la coordination globale, la gestion administrative, financière et pédagogique, ainsi que le lien avec les familles et les partenaires. Les animateurs participent à la mise en œuvre du projet pédagogique, encadrent la vie quotidienne et veillent à la sécurité physique et morale des enfants.

Les taux d'encadrement réglementaires sont respectés et peuvent être renforcés lors de sorties ou activités spécifiques. Des bénévoles et intervenants extérieurs peuvent ponctuellement compléter l'équipe.

Les règles de vie sont expliquées de manière claire et cohérente dès l'accueil. Elles sont faites avec les enfants lors de la première matinée d'accueil. La communication, le respect mutuel et la bienveillance sont au cœur des relations entre enfants, animateurs, direction et familles. Les sanctions, lorsqu'elles sont nécessaires, sont toujours éducatives, proportionnées et expliquées.

Des réunions pédagogiques régulières permettent d'assurer le suivi, l'organisation et l'évaluation des actions menées, ainsi que l'accompagnement des stagiaires.

### V. Accueil spécifique

Notre structure est en mesure d'intégrer des enfants porteurs de handicaps ou de troubles de santé. L'équipe d'encadrement reste ouverte à toute adaptation nécessaire. En partenariat avec la CAF, l'APAJH et Cap' Verdon, nous pouvons solliciter une aide financière pour intégrer dans l'équipe d'animation du personnel formé.

## VI. Évaluation

Dans une démarche d'amélioration continue, une évaluation du projet pédagogique et du programme d'activités est réalisée à la fin de chaque période. Elle associe l'ensemble des acteurs (enfants, équipe d'animation, familles, direction et association) et porte notamment sur la pertinence des activités proposées, le déroulement de la période et les éventuelles difficultés rencontrées.

Outils d'évaluation :

- Productions des enfants : créations manuelles et artistiques, photos, vidéos, spectacles, permettant de valoriser les expériences vécues.
- Bilans avec les enfants : temps d'échange réalisés à chaud, en fin d'activité, de semaine ou de séjour, afin de recueillir leurs ressentis.
- Questionnaires : distribués aux enfants pour recueillir leurs avis et impressions.
- Temps d'échanges avec l'équipe d'animation : réunions régulières pour analyser les actions menées et ajuster les pratiques.
- Échanges avec les parents : retours d'expérience et suggestions, notamment lors de l'assemblée générale de l'association.
- Échanges avec le conseil d'administration : afin d'assurer la cohérence des orientations et décisions prises.

Ces différents outils permettent de recueillir des retours constructifs et d'adapter en permanence le projet pédagogique afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et aux objectifs fixés.